

# Informations pratiques

Le Plessis-Bouchard au temps du COVID 19



## Organisation des écoles maternelles et élémentaires à partir du 2 juin 2020.

Chers(s) parent(s),

Jeudi 28 mai, le Premier ministre et le Ministre de l'Éducation nationale ont présenté les mesures de la 2<sup>ème</sup> phase du déconfinement relatives aux écoles.

La Municipalité, les services de l'Éducation nationale (dont les directeurs de nos écoles) et les représentants de parents d'élèves se sont réunis vendredi 29 mai 2020, afin de réfléchir à une nouvelle organisation qui permette d'accueillir le plus d'élèves possible dans les structures, tout en respectant le protocole sanitaire, qui reste en vigueur, et les spécificités de chaque établissement.

Ainsi, si cela n'est déjà fait, vous allez être sollicités très prochainement par les enseignants qui vous informeront des possibilités d'accueil, ou non, de votre enfant dans leur école. Ceux pour qui ce sera envisageable devront faire un retour rapide de leur décision en précisant, le cas échéant, la présence de leur enfant à la restauration scolaire, aux accueils du matin, du soir et pour la journée du mercredi. Toutes les réponses et inscriptions devront passer par l'enseignant de l'enfant.

Vous comprendrez que cette réouverture est subordonnée au respect du protocole sanitaire définis par l'État et que son application ne permettra pas d'accueillir tous les élèves en classe. **L'enseignement à distance reste par conséquent à privilégier jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit le 3 juillet.** Afin d'adapter les nouvelles modalités d'accueil, cette organisation sera mise en place à partir du 8 juin. Nous sommes conscients que la situation actuelle peut être complexe pour chacun d'entre vous, mais il est difficile de répondre positivement à tous les cas particuliers. Soyez toutefois assurés que la Municipalité a à cœur de répondre à vos attentes.